



PAS UNE MINUTE DE TRAVAIL EN PLUS
PAS UN JOUR DE CONGÉS EN MOINS
RASSEMBLEMENT MARDI 15 JUIN à 12h

Lors d'une réunion jeudi 3 juin, la direction a présenté les grandes lignes de son projet d'augmentation du temps de travail aux organisations syndicales.

Voilà ce que prévoit la direction :

- **Vol de plusieurs jours de congés** : passage à 25 jours de CA + 2 jours de fractionnement qui ne sont plus automatiques. Le jour de solidarité déduit des 25 jours (Pentecôte). **Résultat 24 jours de Congés annuels et 2 en option au lieu de 30 aujourd'hui, soit jusqu'à 6 jours de CA en moins !**
- **Augmentation du temps de travail**. Passage à 37h30 pour certains services. Des disparités dans les services. Des règlements par service seront ensuite proposés. **Ce qui signifie que nombreux collègues resteront à 35h et ne bénéficieront même pas des quelques RTT en compensation.**
- **La possibilité d'imposer un jour de RTT sur des jours de pont dans des services qui seraient fermés**. Par exemple, un RTT pourrait être imposé le vendredi de l'ascension pour les collègues qui bossent dans une école qui serait fermée.
- **Le report des congés ne sera plus autorisé que jusqu'au 31 janvier** de l'année suivante et non plus au 30 avril comme jusqu'à présent.
- **Poursuite de la pratique de l'écîetage**. Le vol de minutes de travail se poursuivra donc tous les jours.

Et quand il s'agit de nous faire travailler plus, on peut dire que la direction est pressée. Le rapport sur l'augmentation du temps de travail passe au Comité Technique le 14 juin avec la volonté affichée de « plier l'affaire » avant l'été.

Nous réaffirmons ce que plus de 560 collègues ont tenu à exprimer en signant massivement la pétition contre le vol des congés et l'augmentation du temps de travail :

- Nous sommes opposés au **vol des jours de congés** qui s'ajoutent aux ponts et jours d'ancienneté déjà supprimés au 1^{er} janvier.
- Nous sommes opposés à **l'augmentation du temps de travail** qui se traduira par des postes supprimés, des contractuels non renouvelés et une charge de travail augmentée.

Pour la CGT les choses sont claires :

PAS UNE MINUTE DE TRAVAIL EN PLUS.
PAS UN JOUR DE CONGÉS EN MOINS.

Les arguments d'autorité du maire et de la direction qui se cachent derrière la loi n'entameront pas notre détermination.

Le vol des congés, l'augmentation du temps de travail, le chômage et les bas salaires concernent l'ensemble du monde du travail. C'est le prix que le gouvernement et les grands patrons font payer aux travailleurs pour préserver leurs taux de profit.

Nous n'avons aucune raison de céder à ce chantage, bien au contraire. Face à la violence de la crise économique, nous devons mettre en avant nos intérêts.

Ce n'est qu'en nous organisant collectivement que nous pourrons imposer des reculs au maire et à la direction comme l'ont prouvé les agents de propreté de la Ville de Paris qui en se mobilisant sont parvenus à obtenir des premiers reculs sur le vol des jours de congés.

De l'argent il y en a ...

... Et c'est même eux qui le disent. Lors du dernier Conseil municipal. Les comptes ont même terminé 2020 avec un excédent de 4,7 millions d'euros pour la Ville... « du jamais vu depuis longtemps » précise l'Est Républicain. Cela est en partie lié à une baisse des dépenses mais aussi à une « baisse des charges de personnel » comme ils disent. Plus de 800 000 euros par rapport à 2019. Ce que cela signifie : + de postes supprimés, + de services externalisés, - d'augmentation des salaires.

Alors de l'argent il y en a, il doit servir pour les salaires et les emplois !

**Réunissons nous pour en discuter devant
l'hôtel de ville, mardi 15 juin à 12h.**

Un préavis de grève a été déposé au niveau national pour faire du 15 juin une journée de mobilisation pour l'emploi et les salaires.

